

L'inauguration du monument au 75^{ème} mobile du Loir et Cher



NOTICES BIOGRAPHIQUES ET DISCOURS DES PERSONNES EN PRESENCE

563 Fêtes de BLOIS (1909). — Inauguration du Monument commémoratif du 75^e Mobiles et des Combattants du Loir-et-Cher de 1870-1871. — ND Pbot.



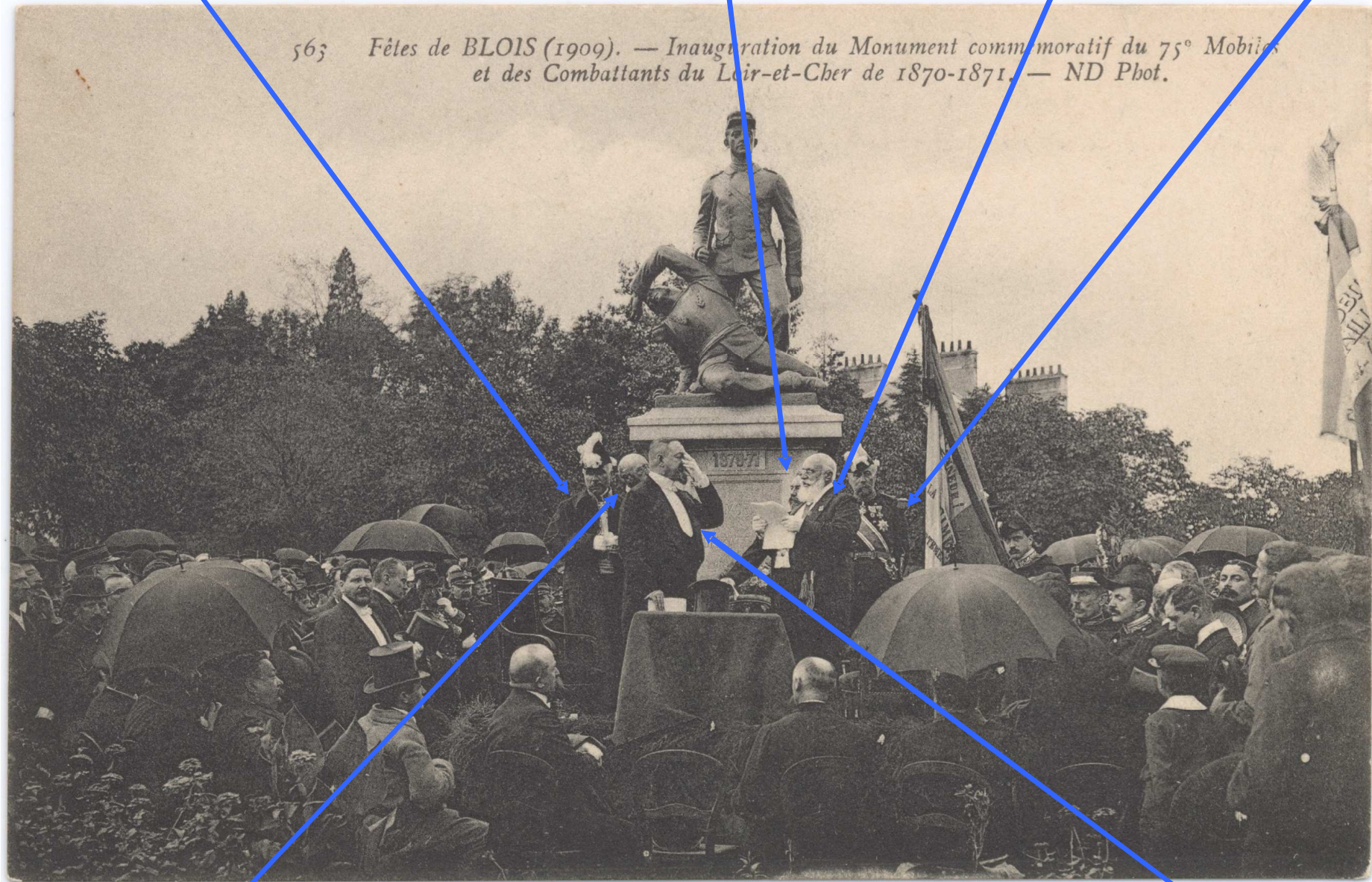
Mis à part pour le général Coquet et pour le préfet du Loir-et-Cher, Octave Dardenne, pour lesquels nous n'avons trouvé aucune trace de discours, les interventions de messieurs Perrin, Brisson Treignet et Cochery sont disponibles grâce aux coupures de presse de l'époque (voir fiche « Présentation du dossier »). Nous en proposons des extraits accompagnés de quelques informations biographiques.

M. Dardenne, préfet du Loir-et-Cher

M. Perrin, président de la commission chargée du monument

Jules Brisson, maire de Blois

Général Coquet



Sylvain Treignet, député, vice-président du Conseil général du Loir-et-Cher

M. Cochery, ministre des Finances

M. PERRIN

Président de la commission chargée de l'édification du monument

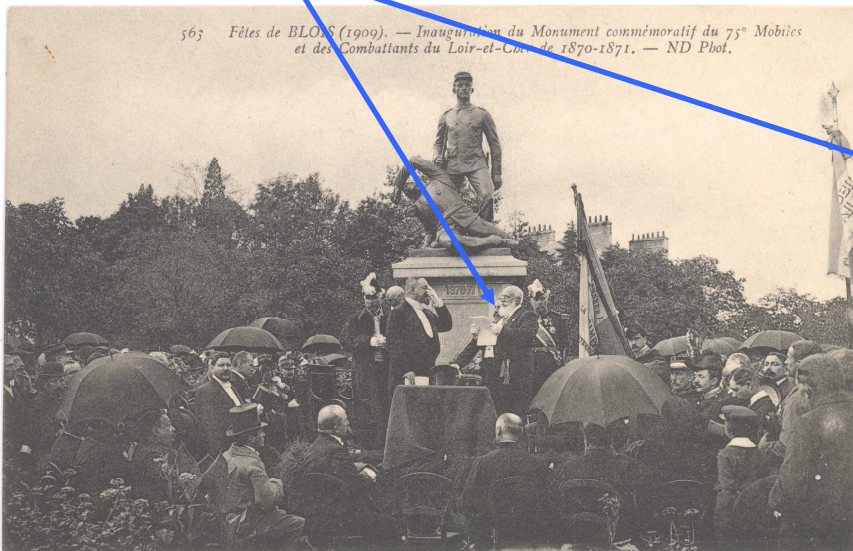
Un hommage aux glorieux vaincus

Monsieur Perrin est président de la commission chargée de l'édification du monument aux Mobiles du Loir-et-Cher.

Son discours est relativement court et celui-ci ouvre l'inauguration. Le début de sa lecture est marqué par un lâché de pigeons effectué du dos du monument.

Après les traditionnels remerciements pour la réalisation de ce monument et la présentation de l'artiste qui en est l'auteur, il met l'accent sur l'empreinte de ce conflit à l'échelle locale et sur sa place au sein de la mémoire des Blésois (Blois fut l'objet de bombardements et de l'explosion de son pont) ainsi que celle des Loir-et-Chériens.

M. Perrin, derrière M. Brisson



Extrait marquant :

« La ville de Blois conservera pieusement ce souvenir, non pas de nos défaites, mais de la part active et souvent glorieuse, (j'ose le dire), prise par les enfants du Loir et Cher dans la défense nationale. »

A retenir :

Son discours est ancré dans l'échelle locale (Blois, le département), c'est un hommage aux « glorieux vaincus » et une mise en perspective de l'action des « enfants du département » au sein de la Nation. L'expression « enfants du Loir et Cher » est d'ailleurs suffisamment vague pour que les vétérans autant que les populations civiles, quelle que fut leur implication (ambulance, volontaires, francs tireurs, comités de soutien...), puissent s'y reconnaître et revendiquer leur part dans la résistance (même passive) face à l'invasion prussienne.

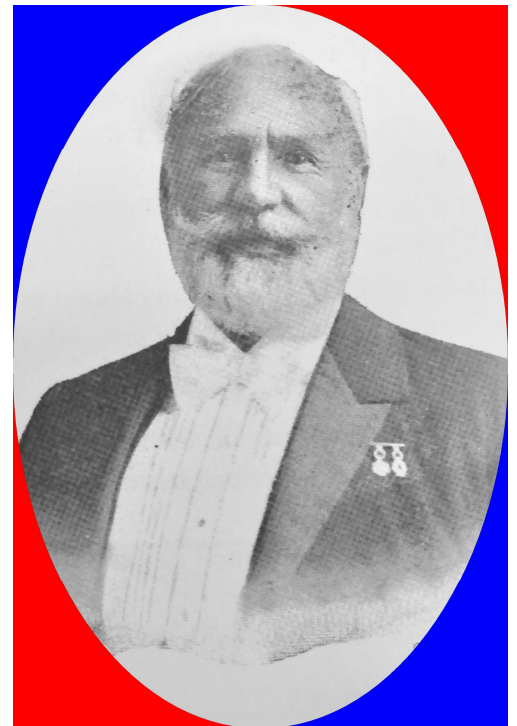
Jules BRISSON

Maire : « Nous les vétérans... »

Monsieur Jules Brisson (1843-1914), viculteur, est maire de Blois (1900 -1914). Il fut sous-lieutenant de la garde mobile du Loir-et-Cher durant le conflit franco-prussien.

C'est donc à la fois en tant qu'élu local, et donc représentant des blésois, qu'en qualité de vétéran qu'il intervient lors de cette inauguration. Son discours suit celui de M. Perrin.

Jules Brisson



Extrait marquant :

« Nous les vétérans qui avons été témoins de ces jours de terribles batailles où mal vêtus et souvent mal ravitaillés, les mobiles marchaient quand même contre les hordes allemandes, nous sommes fiers d'assister à cette inauguration commémorative de cet élan grandiose où toute la nation comprenait alors que la France devait combattre à outrance ou mourir. »

A retenir :

Le discours de Jules Brisson établit un lien fort entre les vétérans et la Nation. Il incarne ici la mémoire des mobiles du Loir et Cher, mais aussi celle des vétérans au sens large. Ses propos n'évoquent aucun régime politique à défendre en 1870 ; en ce sens, ils révèlent clairement l'ambiguïté des combats se déroulant à la suite de Sedan et de la proclamation de la République : on ne combat plus pour l'Empire, pas encore vraiment pour la République, mais avant tout pour protéger le sol national et ses concitoyens (voir le témoignage de Louis Belton dans la fiche « *Présentation du dossier* »). La description des conditions difficiles des Mobiles du 75^{ème} souligne l'état d'une armée livrée à elle-même, avec pour seule motivation le patriotisme. Les vétérans d'une guerre perdue deviennent dès lors les représentants malgré tout de la Nation et des sacrifices que chacun lui doit. Du statut de perdants, ils deviennent des exemples de courage et d'abnégation à suivre par tous. La défaite est effacée par le courage et le devoir accompli par les vaincus. « Le vaincu plus fort que le vainqueur » est une rhétorique largement diffusée par l'école de Jules Ferry (voir fiche « *L'empreinte des vaincus* »).

Sylvain TREIGNET

Député de Blois, vice président du Conseil général :

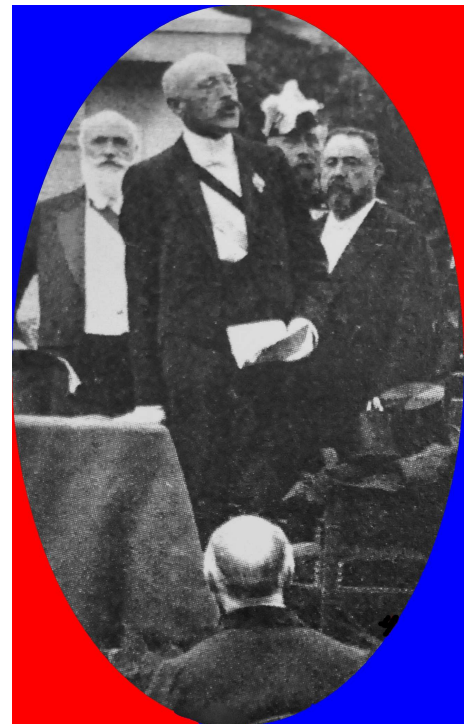
« résister héroïquement »

Sylvain Treignet (1853-1919), viculteur à Suèvres, s'est engagé au 8^e régiment de hussard au lendemain de la Débâcle, en 1873. Maire de Suèvres (de 1900 jusqu'à son décès), c'est en tant que député de la première circonscription de Blois et vice-président du Conseil général du Loir-et-Cher (de 1907 à 1910) qu'il intervient ici.

Son discours fait suite à celui de M. Brisson et fait appel à la mémoire des Loir-et-Chériens en énumérant plusieurs combats s'étant déroulés au sein du département.



Sylvain Treignet, ici tête baissée derrière M. Cochery



Extrait marquant :

« Où retrouver l'exemple d'improvisation de ces armées dans la confusion de nos premiers désastres, de ces troupes sans cohésion, inexpérimentées, mal équipées et mal armées, qui poussées par un souffle puissant, par la foi nationale, gardèrent toute leur confiance et toute leur ardeur pour résister héroïquement ? »

A retenir :

En s'adressant aux vétérans, c'est en réalité la fibre patriotique des civils qu'il entend toucher. L'imagerie de l'armée « d'amateurs », de civils costumés en soldats souligne la valeur du citoyen soldat, pouvant compenser son absence de matériel et de formation par une solide motivation patriotique. On relèvera les expressions « souffle puissant », ou encore « résister héroïquement » rendues possibles par la « foi nationale ». Cette expression reflète l'ardeur du discours de la Troisième République, surtout dans un contexte suivant un XIX^e siècle où Marianne est présentée comme une nouvelle Vierge laïque, alors que les tensions issues de la loi de séparation des églises et de l'Etat de 1905 sont encore vivaces et palpables (voir la fiche « *En marge de l'inauguration : Le contexte politique* »)

Georges COCHERY

Ministre des finances

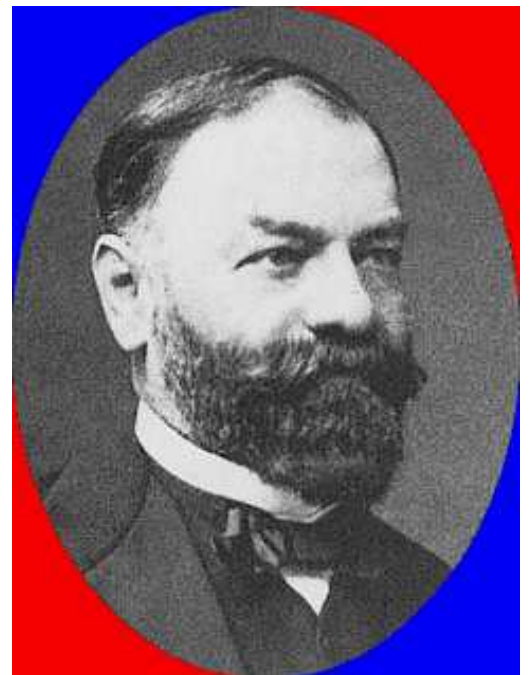
« Vive la France ! Vive la République ! »

Georges Cochery est ministre des finances, c'est un modéré qui fut ministre des gouvernements Méline (29 avril 1896 - 28 juin 1898) et Briand (24 juillet 1909 - 3 novembre 1910), il fut également conseiller général du Loiret et c'est également un ancien officier d'artillerie. C'est donc en tant que représentant de la République et du Gouvernement qu'il intervient.

Dans un premier temps, il « s'excuse » de n'avoir pu participer au conflit étant trop jeune à l'époque (il est né en 1855), ce qui lui donne l'occasion de faire état de ses souvenirs de lycéen lorsqu' Orléans est pris par les troupes prussiennes. Puis commence son discours qui est de loin le plus long et qui clôture la cérémonie d'inauguration.



M. Cochery



Extraits marquants :

« Si la fidélité au passé honore un peuple, il se grandit quand il y cherche un enseignement. Vous l'avez bien compris, messieurs. C'est de l'image toujours vivace de nos désastres, du sentiment profond qu'on eût pu les éviter par une direction plus avertie des affaires de ce pays que sont nées, en effet, la volonté de réparer des uns et la force de rétablir des autres.

Le relèvement a été, pendant ce quart de siècle, la passion de la République et son honneur. Le présent a pansé les plaies du passé. [Le pays] a retrouvé la sérénité que donne la certitude du lendemain et qui permet les longs espoirs.

[...]

Cette communion patriotique nous la devons aussi et surtout à ces héros qui, à l'égal de leurs ancêtres, les géants de 93, n'eurent qu'une passion : le devoir, qu'un signe de ralliement : le drapeau, qu'un cri sur les lèvres, celui qui, à l'heure de la charge s'échappait de leurs poitrines, celui qui d'instinct nous fait battre le cœur depuis le tremblement du berceau jusqu'à

l'immobilité de la tombe, celui qui, comme une sève perpétuelle, monte de ce sol régénéré de leur sang : Vive la France ! Vive la République ! »

A la suite de ce vibrant discours, M Cochery marque les esprits par une étreinte avec le drapeau des Mobiles de la Sarthe.

« M. Cochery a pris le drapeau des Mobiles, le drapeau déchiqueté par les balles et la mitraille ; le drapeau qui s'est déteint aux averses, sous la neige, mais qui n'en est que plus beau pour tous les assistants... »

M. Cochery élève la glorieuse loque au-dessus de la foule et dans une ardente improvisation, avec une voix que l'émoi secoue, M. le ministre des finances invite tous les assistants à rester unis dans l'amour indéfectible de la patrie. « Tout pour la France et la République ».

Puis dans une étreinte prolongée, M. Cochery serre contre sa poitrine le drapeau et l'embrasse... Un frisson étreint le plus sceptique, bien des yeux se mouillent. Il semble que vraiment l'âme de la Patrie a [sic] passé au-dessus de nous. On comprend alors l'élan des volontaires de la première République, le sacrifice de ces Mobiles quittant leur maison et leur famille pour défendre le sol français... »

A retenir :

Le discours de Georges Cochery illustre à merveille divers points de la *doxa* développée tout au long de la fin du XIX^e siècle par la Troisième République.

Le premier paragraphe de cet extrait, se présente sous la forme d'une leçon d'histoire. Les Français abusés par le souvenir du Premier Empire, ont été conduits à la catastrophe par un seul homme (Napoléon III) trop imprudent. Napoléon III ayant été porté au pouvoir par le peuple lui-même lors des premières élections au suffrage universel et le coup d'état du 2 décembre 1851 ayant été sanctionné par un référendum, le discours ne remet pas tant en cause l'Empereur lui-même qu'il n'invite davantage à tirer des conclusions des choix passés. Pour son bonheur et sa sécurité, le peuple ne peut plus s'en remettre à un seul homme, qu'il soit roi ou empereur.

Le thème de la sérénité retrouvée et celui de « la certitude du lendemain » qui « permet les longs espoirs » n'est pas sans rappeler la promesse impériale de faire régner « l'ordre et la sécurité » après une longue période de troubles. Il s'agit de prouver que seule la République peut solder un long siècle entamé sous la Révolution et qui a vu défiler pas moins de six systèmes politiques différents (Empire, Restauration, Monarchie de Juillet, Seconde République, Second Empire, Troisième République) auxquels on peut ajouter les tentatives communardes dans plusieurs grandes villes françaises (dont Paris en particulier) et un nombre important de crises tant politiques que sociales ou économiques.

En plus du thème lié aux systèmes politiques, le discours de M. Cochery, présente des aspects qui ne sont pas sans rappeler le discours religieux. La III^e République du XIX^e et surtout de l'après 1905, se pose en pouvoir laïque, où la foi en le progrès et en l'homme transcende celle consacrée jusque là à un dieu. L'expression « *Communion patriotique* » n'est pas seulement un calque du vocabulaire liturgique, mais montre bien le but avoué. La République a ses divinités, les « géants de 93 ». La Révolution est ici présentée comme le moment matriciel du renouveau. La République est sacrée dans la mesure où elle est issue du sacrifice des hommes ayant permis à la Patrie d'être « régénéré[e] de leur sang ». Le seul sacrifice acceptable, valable, devient donc celui du citoyen soldat, nouveau martyr au service de la République. Cette cérémonie se présente donc largement comme une messe républicaine :

- Tout d'abord, il y a le drapeau des mobiles, qui est ici décrit à l'image d'une dépouille christique, puisque sa gloire est dépeinte à travers les stigmates de son martyr.
- La manipulation même de cette « glorieuse loque » au-dessus de l'assemblée ainsi que l'invitation au recueillement et à l'abandon amenant à considérer la perspective du sacrifice sont dépeints à la manière d'étapes eucharistiques.
- L'appel aux sentiments, voire aux mouvements de l'âme est présenté comme un instant de communion éclairant le sens du sacrifice des saints républicains (« volontaires de la Première République ») et faisant planer sur l'assistance « l'âme de la Patrie ».

Le déroulement de cette cérémonie illustre donc très bien la mise en place d'un catéchisme républicain, tel que l'on peut le retrouver dans les programmes scolaires issus des lois Ferry de 1881-1882 ou dans la littérature jeunesse à la veille de 1914.

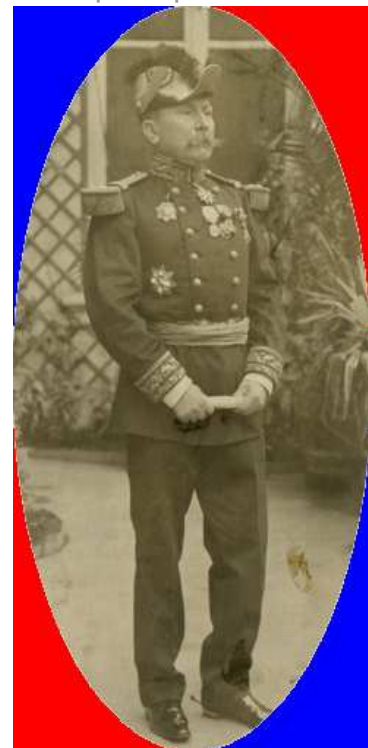
GENERAL COQUET

Général de division, commandeur de la Légion d'honneur

Le héros républicain.

Tout comme pour Octave Dardenne, préfet du Loir-et-Cher (coiffé de son bicorne, tout à gauche du monument, derrière M. Brisson), nous n'avons trouvé aucune trace d'une intervention de sa part et pourtant Hyacinthe Clément Justin Coquet (20/12/1850 - 31/5/1934) a tout de la figure du héros né de la Débâcle et « élevé » sous la Troisième République.

Général Coquet



Alors qu'il peut intégrer l'école des officiers de Saint Cyr, il se porte volontaire et est incorporé au 84^e RI en Octobre 1870. A la fin du conflit, il est lieutenant.

Après avoir participé à la répression des troubles de Saint Etienne en mars avril 1871, il réintègre Saint-Cyr. Sa carrière est marquée par le contexte colonial puisqu'il servira en Algérie, en Tunisie, puis au Cambodge. Il obtient successivement le Nicham Iftikar (récompense tunisienne pour des services civils et militaires), la médaille coloniale et devient chevalier de la Légion d'Honneur, ordre dont il finira au grade de commandeur !

En tant qu'officier supérieur, il participe à plusieurs gouvernements : de 1888 à 1893, il devient officier d'ordonnance du ministre de la guerre Freycinet. Nommé commandant, il est de nouveau officier d'ordonnance du ministre de novembre 1898 à avril 1899 en pleine affaire Dreyfus.

En 1909, Coquet est général de brigade et commandeur de la Légion d'Honneur. Sa présence est gage d'un certain prestige pour cet évènement, mais peut aussi être considérée comme un symbole de la reconnaissance de la Nation envers les soldats de 1870.

Surtout, Coquet, incarne lors de cette inauguration le mérite de l'homme qui s'est fait grâce à la carrière militaire, ce qui dans l'idéal républicain relève d'une certaine idée de l'égalité et de l'ascension par le mérite, mais aussi de la force d'un système politique qui est alors au fait de sa gloire militaire de par ses possessions coloniales.